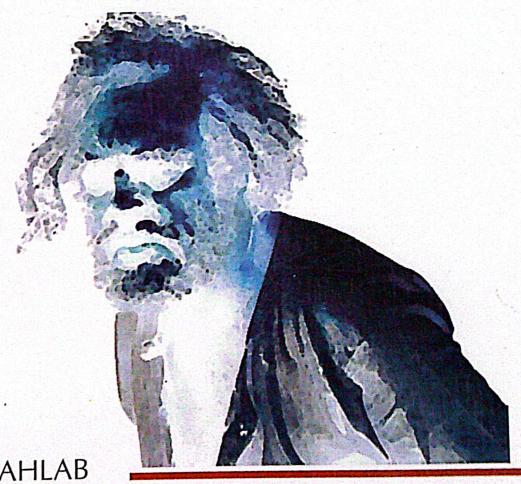
Farid BENCHEIKH

Histoire, Perspectives Devenir SSAI DE RIMINOLOGIE



ENAL / DAHLAB

Préambule	
Avant propos	7
Introduction	9
scientifique du phénomène criminel	
1 La criminologie et la determination de son objet	
1Les definitions de la criminologie	
Les delinitions	
Les méthodes	21
La position doctrinale de la criminologie	23
2 Les déterminations anatomiques et physiologiques de l'acte délictueux	
L'endocrinologie	
L'anatomie cérébrale	30
Les déterminations génétiques et instinctivo-affectives	40
Les caryotypes	42
Les études des jumeaux	44
Les déterminations instinctivo-affectives	16
II Le portrait du criminel	53
1 Les particularités morphologiques du delinquant	54

La craniologie	55
L'étude morphologique du corps	57
2 Le concept d'état dangereux et le profil psychologique du criminel	
Le concept d'état dangereux	61
Le noyau central de la personnalité du criminel	
III Relation de la criminologie à la psychiatrie	
1 La criminologie possède-t-elle une nosographie	07
indépendante de la psychiatrie?	70
Assimilation du malade mental au criminel	
Des tentatives pour l'élaboration d'une clinique criminologique	
2 Les méthodes de traitement destinées à guérir	
le délinquant de son "mal"	
Les différentes méthodes de traitement du criminel	
Les origines psychiatriques des méthodes de traitement utilisées en criminologie	
3 Les annexes psychiatriques dans les prisons et l'expertise mentale	82
IV Evaluation des conséquences pratiques de l'application du projet criminologique et examen critique	89
1 Les conséquences pratiques de l'application du projet criminologique	90
Les conséquences nuisibles du fatalisme à la personne humaine	
La voie psychiatrique comme une nouvelle pénologie	94
2 Controverses autour de concepts fondamentaux de la psychiatrie	99
Le concept de schizophrénie	100
D'autres aspects du désordre psychiatrique	106
3 L'hermaphrodisme intellectuel	113
La criminologie peut-elle se passer de la définition juridique du crime?	

La loi juridique préside à la loi scientis.	
La loi juridique préside à la loi scientifique Anachronisme du postulat déterministe de la criminologie	
de la criminologie	7-1
Anachronisme du postulat déterministe de la criminologie	- 10
D'autres perspectives pour comprendre u	12
D'autres perspectives pour comprendre l'univers Le besoin d'une illusion	12
Le besoin d'une illusion Deuxième partie : Une vision naïve I Au-delà de la mécanique inhumaine	13
I Au-delà de la mécanique inhumaine 1 Le criminel est un homme	13
1. Le cillinge ect up home	
Les forces du mal sont inhérent	149
I Indittares of co.	
propie a 1 ame criminalla	
Le sentiment de qui-	156
2 Le crime est un language	100
Le crime est une expression	167
Le crime est portour d	100
Le crime est une occ	170
II Le fondement psychologique de la peine 1 L'universalité du sentiment de culpebilité.	180
1 L'universalité du sont	101
1 L'universalité du sentiment de culpabilité Le sentiment de culpabilité n'est pas	105
pathologique mais un cot pas un symptôme	- 193
de la vie payab!	
Un stade précoce du senti-	196
2 Besoin de punition et éthique transcendante du sujet Des manifestations signifiantes du bassi	199
Des manifestations ein in	203
Des manifestations signifiantes du besoin de punition L'éthique transcendante du sujet	204
L'éthique transcendante du sujet	210
du desir d'Atro	
Conclusion	219
[] - [[[[[[[[[[[[[[[[[229
La crimanologia (seriente de la companya de la comp	237

e crime, en tant que phénomène psychologique et social, peut-il faire l'objet d'une science prometteuse au même titre que la fleur pour l'horticulteur, l'atome pour le physicien, le chromosome pour le généticien et les figures géométriques pour le mathématicien? ... Doit-on considérer le comportement criminel comme une anomalie psychologico-physique et ne pas hésiter à assimiler le criminel à un malade mental? La psychiatrie était de ce fait la science la plus proche de la criminologie à un point que leur relation est restée suspecte. Cette relation mettait en doute l'autonomie et l'indépendance de la science du crime. On se demandait si la criminologie ne serait pas un simple projet psychiatrique et la psychiatrie une nouvelle pénologie. L'autre aspect ambigu de la criminologie concerne sa relation avec le droit pénal qu'elle veut abolir. Elle reste toutefois tributaire du droit pénal pour la définition même du délit.